

Forums pour les consommateurs

Teste biologique (gamma gt etc..) et thc

Par Profil supprimé Posté le 10/03/2020 à 15h37

Bonjour, J'ai eu une suspension de permis pendant 6 mois pour de l'alcool et j'ai une visite médicale à faire et des prises de sang ainsi qu'un test psychotechnique . Je dois faire le test biologique gamma gt etc .. est-ce que dans ces prises de sang on voit le taux de cannabis , sachant qu'apparemment je n'ai pas de test urinaire à faire . Si oui combien de temps avant la prise de sang pour le dernier joint ? Merci

6 réponses

Profil supprimé - 11/03/2020 à 00h35

Je ne sais pas combien de temps et j'ai pas envie de dire de connerie parcontre pour les Gama pas de secret arrête l'alcool complètement sinon le taux va remonter direct

Pour le cannabis je te conseil plusieurs choses soit de boire beaucoup D'EAU et mange de la viande rouge pendant 1 semaine. Et comme pour l'alcool pas de secret évite de fumer aussi. Je sais c'est simple à dire.

La prochaine fois si tu fais un teste cannabis avec la tige si tu es positifs, tu demande de faire une prise de sang car les faux positif existe.

Du coup il te reste 1 semaine pour te purger le temps de la prise de sang. Si tu as des amis à l'hôpital alors la c'est encore mieux.

Bon courage à toi.

Moderateur - 11/03/2020 à 09h32

Bonjour GTM,

Si l'on vous a demandé de faire un test sanguin pour doser les marqueurs de consommation d'alcool (gamma GT, VGM et CDT) mais qu'il n'est pas demandé de faire un dépistage des stupéfiants, alors le cannabis ne sera pas dépisté. Le cannabis peut se trouver dans le sang mais il faut faire un test spécifique pour cela, il ne peut pas être trouvé "par accident" ou incidemment.

La durée de dépistage du cannabis dans le sang ou les urines dépend de votre rythme de consommation. Vous pouvez, pour votre information, consulter notre tableau des durées de positivité :

<https://www.drogues-info-service...ues/Tableau-des-durees-de-positivite>

Et pour répondre à Matandre, l'élimination du cannabis n'est pas réellement accélérée par la consommation d'eau car lorsqu'on a été un consommateur régulier on a stocké les métabolites du cannabis dans ses graisses. Ces métabolites sont libérés progressivement et boire de l'eau n'accélère pas le processus si ce n'est à la marge, à la fin de la période pendant laquelle on peut être dépisté positif. Par ailleurs nous n'avons jamais entendu parler de cette histoire de viande rouge et il s'agit très probablement d'une légende urbaine.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 11/03/2020 à 12h48

Matandre merci beaucoup pour ton message ! Mais oui depuis cet incident j'ai totalement arrêté l'alcool . Je n'étais pas un grand consommateur mais une seule consommation excessive suffit .. pour perdre son permis ou avoir un accident

Concernant le cannabis j'avais arrêté 3 mois avant l'incident de fumer mais il m'arrive depuis de fumer une à deux fois par semaine , sa me détend .

Merci au modérateur pour son aide. ça va en aider plus d'un je pense.

Profil supprimé - 05/09/2022 à 14h58

Bonjour à tous !

Je sais que le sujet ne date pas d'hier mais il m'intéresse fortement alors je tente le coup.

Gtm est-il possible d'avoir un retour de ton expérience ?

As-tu arrêté de fumer avant les analyses ? Si ce n'est pas le cas, y avait-il autre chose que gamma GT, VGM et CDT sur les résultats ?

Ou expérience de quelqu'un d'autre je suis preneuse !

Je suis exactement dans la même situation, suspension de 6 mois pour alcoolémie, réduit à 4 mois depuis peu donc les analyses seront dans moins longtemps que prévu.

Sachant que l'alcool je n'en bois déjà plus, je me renseigne surtout pour le cannabis.

Ma demande d'analyse : Gamma Gt, VGM et CDT.

La case stupéfiants est barrée.

En vous remerciant,

Cordialement,

Lucy.

Profil supprimé - 05/09/2022 à 16h45

Salut Lucy , t'as de la chance que j'ai reçu un mail pour la discussion .

Sachant la galère que sa implique je vais t'expliquer comment sa c'est passer pour moi

Tout simplement une prise de sang à faire avec une recherche de gamma etc etc tout comme toi

Comme aucune recherche de thc n'est faite il ne le trouveront tout simplement pas ! C'est de ce que j'ai compris une autre recherche qu'ils ne feront pas puisque tu n'as pas été testée positive . (puis de toute manière c'est avec un test urinaire qu'ils le décèlent car il reste beaucoup plus longtemps)

En revanche j'ai dû arrêter l'alcool complètement et cet épisode , deux an après , m'a permis de faire très attention à cet consommation.

Pour faire simple , tu peux fumer , je l'ai fais et j'ai récupérer mon permis ,pas de stress

Attention à ceux qui ont les deux test à faire par contre .

Bonne soirée à vous tous en espérant avoir aidé

Nebu - 27/06/2023 à 15h24

Salut a tous je suis effectivement dans la meme situation que vous l'avais était pas grand consommateur mais une fois de trop suffi.

Je vais recevoir le courrier du préfet dans lequel je serais quelle type de prise de sang devrai-je faire sachez que vos publication m'on fortement aidé .